



Ligue Régionale de Football Batna

Commission Régionale de Recours



Procès-verbal N°02

Séance du 24/11/2019

Présents Messieurs :

- BENSEKHRIA AMOR
- HOUAMEL LARBI

Affaire N°02 :

Recours introduit par le club WAB LICHANA à l'encontre d'une décision de la Commission de Discipline LFW BISKRA, au motif que les sanctions prononcées sont lourdement sévères eu égard aux circonstances qui se sont déroulées le jour de la rencontre WAB LICHANA – JRB EL HADJEB (S) du 16/11/2019.

- Recours recevable en la forme,
- Au fond,
- Vu, les pièces versées (Feuille de match, rapports des officiels et du club) au dossier

Attendu, qu'après exploitation des documents, il ressort que la Commission de Discipline de la LFW de BISKRA n'a fait qu'une juste application des RG de la FAF de 2018.

Attendu, que le club plaignant n'apporte aucun élément nouveau pouvant plaider en sa faveur et inciter la Commission Régionale de Recours à réétudier le dossier en question.

Par ces motifs et jugeant en dernier ressort, la Commission Régionale de Recours décide de confirmer les décisions prononcées par les premiers juges de la Commission de Discipline de la LFW de BISKRA dans toutes ses parties.

Séance levée à 12h00.

Président
A.BENSEKHRIA

Secrétaire
L.HOUAMEL

